

Commission « Bien-être et Réussite »

1) Mission de la commission :

Cette commission est un élargissement de la commission harcèlement existante afin de favoriser une prise en charge plus globale de l'élève en souffrance (Elèves harcelés et/ou en situation de mal-être).

Son rôle principal est d'orienter les élèves en mal-être vers des personnes ou structures adaptées à leur situation.

2) Membres de la commission :

Une professeure documentaliste, quatre professeurs, deux CPE et deux représentants des parents d'élèves.

3) Fonctionnement :

- Personnes sentinelles :

Elles identifient et communiquent les situations aux membres de la commission.

- Une personne adulte sentinelle dans chaque classe est chargée de repérer les élèves en situation de mal-être. Il s'agit des professeurs principaux.
- En outre, sur proposition du vice-président du CVL, 3 élèves issus du CVL peuvent signaler les situations ou cas problématiques.

- Les membres de la commission travaillent en lien avec des spécialistes des situations de mal-être chez les adolescents. Il y aura donc plusieurs interlocuteurs :

- * les psychologues de l'éducation Nationale,
- * les infirmières,
- * l'assistante sociale,
- * une assistante d'éducation,
- * la Mission Locale et plus particulièrement la psychologue du service, qui peut recevoir les élèves gratuitement dans les locaux de la mission locale les mardis et jeudis de 9h à 16h30.
- * la Maison des Ados : cette association est présente sur Brioude les premiers mardis et les troisièmes mercredis du mois. La structure se propose de présenter ses missions à tous les lycéens le 21/02/2023.

- L'élève en situation de mal-être choisit un référent adulte avec qui il aura des entretiens réguliers. Il s'agit pour l'élève de se sentir en confiance avec son référent, c'est pour cette raison que celui-ci peut ne pas faire partie des membres de la commission.